

LIGNE À GRANDE VITESSE SUD EUROPE ATLANTIQUE ENTRE TOURS ET ANGOULÊME

## Les communes traversées par la LGV veulent des compensations

A quatre ans du début des travaux de la LGV, vingt et une communes du Nord-Charente et du Sud Deux-Sèvres montent au créneau et demandent des compensations avec l'arrivée prochaine de la Ligne à Grande Vitesse Europe Atlantique.

**S**ymbolique. C'est à quelques mètres à peine, en pleine campagne, sur la commune de Londigny, où passera dans quelques années la future LGV que les élus des vingt-et-une communes du Nord-Charente et du Sud Deux-Sèvres traversées par cet équipement, ont fait connaître leurs revendications.

Jusqu'à présent ils étaient restés dans l'ombre ou presque. Les élus des communes traversées par la future Ligne à Grande Vitesse ont changé leur fusil d'épaule et ont décidé de se rassembler pour avoir plus de poids. «Dès le départ, Réseau Ferré de France a traité commune par commune» explique Jean-Yves Manguy, animateur de la commission LGV du Pays Ruffécois. On était préoccupé par notre cas» reconnaît l'ancien maire de Londigny.

Aujourd'hui, à l'heure où les choses s'accélèrent, les conclusions de l'enquête publique ont été faites, les élus ont décidé de se concerter. «Il y avait bien des réunions de temps en temps au Pays du Ruffécois mais il y avait beaucoup de choses qui restaient dans l'ombre». «Il faut faire remonter en haut lieu tout un tas de manques, on n'a pas de réponse pour beaucoup de choses» expose le maire de Luxé.

Et suite aux élections municipales, beaucoup de nouveaux élus ont pris la relève du «gros dossier» sans trop savoir quoi en faire. «Je suis heureux d'avoir été invité à faire partie de ce collectif, reconnaît ainsi le maire de Sauzé-Vaussais, Michel Éprinard, En tant



Yves Manguy à droite, animateur de la commission LGV du Pays du Ruffécois et les élus veulent des réponses.

que nouveau maire, j'étais un peu perdu».

### Une indemnisation à hauteur de 1% du budget d'investissement

«Il faut qu'on retire un bénéfice et pas seulement un traumatisme» enchaîne Yves Manguy.

Des compensations financières pour dédommager les communes par le préjudice causé. «En tant qu'élus, on s'est beaucoup investis depuis dix ans, au détriment du bon fonctionnement dans nos communes, on est béné-

voles nous, martèle Yves Manguy. Il faut savoir que dix hectares de notre territoire sont pris par kilomètre de ligne. On veut une indemnisation du préjudice global à hauteur de 1% du budget (3,2 milliards d'euros) qui sera répartie sur l'ensemble des communes traversées».

Les élus demandent encore la garantie d'une taxe professionnelle pérenne «comme on peut avoir avec le passage d'une autoroute». «Comme pour les éoliennes, ajoute un autre élu, eux lorsqu'ils arrivent dans une com-

mune, ils annoncent la couleur, vous percevrez 20 000 euros par éolienne et par an». Michel Duchiron, le maire de Courcôme, qui a interrogé le préfet de la Charente à ce sujet, ne peut apporter plus de précisions. Le préfet dans sa réponse, est resté assez vague et aborde seulement le versement d'une taxe professionnelle temporaire. «Actuellement, on est traversé de part en part par la ligne de chemin de fer et on ne touche que 378 euros de taxe professionnelle par an!» ajoute l'élu

du Ruffécois. «Et si l'actuelle législation n'est pas adaptée, il appartient au législateur de réparer ce vide juridique». Pour compenser «les départs d'entreprises et de populations liés à la mise en service de la LGV», les élus demandent aussi dans la construction de la ligne, l'inclusion de réseaux de communication très haut débit. «Ça peut intéresser des entreprises pour venir s'installer chez nous». Enfin sur la question de l'entretien des ouvrages d'art réalisés dans le cadre de la construction de la

### LES 22 COMMUNES CONCERNÉES PAR LE TRACÉ

Nord-Charente : Cellettes, Charmée, Courcôme, Juillé, La Chèvrerie, La Faye, Londigny, Luxé, Montjean, Raix, Saint-Martin-du-Clocher, Vervant, Villefagnan, Villiers-le-Roux, Villognon, Vouharte, Xambes. S'associent à cette démarche les communes du Sud Deux-Sèvres : Limalonges, Plibou, Rom, Sauzé-Vaussais et Vanzay.

LGV, les communes refusent d'en assurer la charge. «C'est à la charge du concessionnaire» appuie l'animateur.

Enfin, à la mise en service de la LGV, les élus demandent une cohérence des navettes TER entre Poitiers et Angoulême.

Des demandes de compensations qui ont été envoyées à tous les députés, sénateurs et candidats, au préfet, à la Région et aux ministères des Transports et à celui de l'Environnement avec lesquels le collectif espère décrocher des rendez-vous. «Il faudra certainement aller plus loin, reconnaît, lucide, le porte-parole du collectif. Aujourd'hui on pose les questions, on attend les réponses. On est dans une position de fond forte». «C'est le premier chantier confié à un prestataire privé, renchérit le maire de Courcôme, il faut qu'on s'appuie là-dessus».

Le collectif devra en tous cas se faire entendre rapidement, avant la désignation du concessionnaire qui aura à charge la construction et le fonctionnement de la LGV.

LAURENCE GAUCHON

### EN BREF

□ **MOUTARDON. Brocante vide-greniers.** La brocante vide-greniers aura lieu le dimanche 17 août sur le terrain de foot à 7 h, elle est organisée par l'amicale de Moutardon. Emplacement gratuit, réservation au 05 45 31 16 69.

Produits régionaux artisanaux. A

partir de 10 h 10 et 14 h «le cheval comme avant». Démonstration animale par le Trait Charentais, promenade en calèche. A 12 h restauration plateau repas à 13 euros, réservations avant le 11 août aux 05 45 31 16 69 ou 05 45 31 96 40 ou 05 45 31 84 33. Buvette, tombola.

□ **AG société de chasse.** L'assemblée générale de la société de chasse aura lieu le 1<sup>er</sup> août à la salle des fêtes. Tous les chasseurs et les propriétaires sont cordialement invités pour venir prendre connaissance de la saison en cours et organiser celle à venir.

□ **LES ADJOTS. Repas de la**

**frairie.** La présidente du comité des fêtes remercie les nombreuses personnes qui sont venues au repas de la frairie le samedi 19 juillet et remercie également toute l'équipe du comité ainsi que les bénévoles qui ont permis le bon déroulement de cette fête.

L'Avenir et Le Confolentais sont habilités par la préfecture de Charente à publier les annonces légales et appels d'offres pour l'ensemble du département de la Charente.

### Bloc Notes

**SAUZÉ-VAUSSAIS**

**Docteur :** appeler le 15

**Pharmacie :** appeler le 15

**Messe :** Dimanche 3 août à 11 h messe de secteur à Mairé.

**Correspondant :** Myrielle PINAUD, Sauzé-Vaussais, 05 49 07 95 10.